



Travaux rue de l'île d'Amour

## Vidéo Protection : Pour une ville plus sûre !



Après un premier projet de vidéo protection, avorté en 2012, la municipalité de Lesparre-Médoc a relancé, dès le début de ce mandat, une nouvelle demande d'autorisation auprès des services de l'Etat

Les premières réunions ont été organisées en 2014 entre les services de la municipalité, la police municipale et la gendarmerie nationale pour établir un nouveau dossier soumis à la préfecture.

La collectivité a obtenu l'autorisation de placer la commune sous vidéo protection par arrêté préfectoral du 3 juin 2016.

Dès réception de cet arrêté, un cahier des charges a été établi afin de

procéder à un appel d'offres devant aboutir au choix d'une entreprise pour la mise en place du système. L'analyse des dossiers a permis de sélectionner l'entreprise ENGIE INEO.

Après l'obtention d'une subvention de l'Etat, le 10 avril 2017, pour un montant de 11 250€, l'entreprise choisie a débuté les travaux.

L'installation est opérationnelle depuis le 9 octobre 2017.

Le système de vidéo protection est mis en place dans un cadre bien précis consistant à protéger les personnes et les biens (commerces, bâtiments communaux) contre tous types de délinquance ou d'incivilités.

Réparties sur huit sites, principalement dans le centre-ville, les caméras installées permettent un visionnage large ou rapproché. Le système est doté d'un enregistreur filmant 24h/24h. Ses images sont stockées durant vingt et un jours.

Ces enregistrements permettent à la gendarmerie nationale de procéder à des réquisitions dans le cadre de leurs enquêtes si des faits venaient à se produire sur les zones couvertes.

Les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement du système sont installés dans les locaux sécurisés de la police municipale dont l'accès est uniquement et strictement réservé aux personnes habilitées.

☀ Le 31 octobre



## Happy Halloween

☀ Le 31 octobre



## Concert Raggaloween : Pablo Moses

☀ Le 10 novembre



## Afterwork : Mary L\*Asterisk

### Déclaration pour les propriétaires d'oiseaux

Compte tenu du risque de contamination des élevages par le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), la déclaration des oiseaux a été rendue obligatoire par arrêté ministériel du 24 février 2006, consolidé au 7 novembre 2017.

Tous les détenteurs d'oiseaux (pigeons, poules, pintades, autruches, oiseaux d'ornement, cailles, faisans, perdrix, dindes, canards, oies...) ont l'obligation d'en faire la déclaration auprès de la commune où sont détenus ces oiseaux, à l'exception des oiseaux vivant en permanence dans des locaux à usage d'habitation ou de bureau.

Pour plus de renseignements concernant cette déclaration obligatoire, vous pouvez vous rapprocher du Service Habitat, Salubrité et Environnement de la Mairie.

Contact :

*Aurélié Barrault*  
*contact@mairie-lesparre.fr*



### Dossier de subventions

Les associations relevant de la loi de 1901 ont la possibilité de déposer une demande de subvention auprès de la Ville de Lesparre-Médoc.

Les dossiers peuvent être retirés auprès de l'accueil de la mairie ou téléchargés en cliquant sur le lien ci-dessous.

<https://goo.gl/vUhWsV>

Votre demande de subvention, dûment complétée, est à retourner à la mairie **avant le 12 janvier 2018**, délai de rigueur au-delà duquel votre demande ne sera plus examinée.



### Un premier récital bien réussi

Difficile, tout en restant à Lesparre, d'assister à un récital de piano classique. C'est chose faite depuis le 23 novembre grâce à l'excellente prestation d'Axel Lénarduzzi, concertiste venu tout droit de Paris.

Les nombreux spectateurs ont pu, durant deux heures, se rassasier de musique classique de compositeurs illustres. Des pièces de Bach, Beethoven, Listz ou encore Rachmaninov ont été jouées au cours de cette soirée proposée dans la salle Molière du CALM.

Cette première fait écho au succès de l'été dernier lors d'une des soirées du deuxième festival des Echappées Musicales en Médoc qui, lors du ciné-concert avait fait salle comble au cinéma municipal. Le service culturel de la ville a d'ailleurs reconduit son partenariat avec ces jeunes musiciens qui se produiront à Lesparre, à la toute fin de juillet 2018.

### KALIMERA : Un « Bonjour » dans la bonne humeur

Désormais ancrée dans le programme culturel de l'année, la journée coorganisée avec la bibliothèque intercommunale a de nouveau remporté un vif succès. Après «Des livres et des jeux» en 2015; «Viva Italia» en 2016, la journée intitulée «Kalimera» ou tout simplement bonjour en grec, a permis de fédérer toutes les générations grâce à une recette dont on sait aujourd'hui qu'elle fonctionne. Des sessions d'initiation au sirtaki, des ateliers autour de la mosaïque, du cartonnage bestiaire, de la confection de toges ou de chouettes en tissus collés ont ponctué cette journée.

Côté spectacles, un duo musical interprétant de la musique grecque traditionnelle et la compagnie Anamorphose, dans une version revisitée de la légende de Persée, se sont succédés sur la scène de la salle Molière, pour le plus grand plaisir de tous. La note gourmande fut assurée par le commerçant non-sédentaire Yanis et ses spécialités grecques qui ont embaumé les alentours de parfums de la mer Egée ...



## D'un chantier à l'autre ...

### Les travaux de la RD1215



Ces dernières semaines ont été marquées par le début des travaux de la RD 1215.

Actuellement, l'entreprise Sarrazy a terminé le tronçon du rond-point Cœur de presque île jusqu'à la rue André Lafittau sur le côté impair de la chaussée et vient de commencer le côté pair en maintenant une circulation par alternat ; permettant aux riverains d'accéder à leurs habitations ou à leurs commerces.



Ces premiers travaux ont consisté à passer en sous-sol les réseaux secs (électricité et téléphone); les réseaux d'adduction d'eau potable et des évacuations des eaux pluviales.



Par ailleurs, la mise en oeuvre d'un exutoire pour l'écoulement des eaux pluviales rue de l'île d'Amour est achevée.

### Le personnel de l'école Pierre et Marie Curie a son parking



Autre réalisation marquante de cette fin d'année : l'aménagement d'une quinzaine de places de parking réservées au personnel de l'école Pierre et Marie Curie.

Ces places permettent de gommer les stationnements permanents aux abords de l'école. Ainsi les parents ont plus de facilité pour récupérer leurs enfants à la sortie des classes. La sécurité a également été renforcée par ce dispositif de stationnement remplaçant une maison d'habitation acquise par la commune pour cette opération.

## Rappel : Un permis de louer en 2018



### Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou que vous souhaitez louer ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 la mise en location d'un logement sur la commune de Lesparre-Médoc sera subordonnée à la délivrance d'une autorisation communale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du Service Habitat, Salubrité et Environnement.

Contact :

*Aurélien Barrault*

[contact@mairie-lesparre.fr](mailto:contact@mairie-lesparre.fr)

☀ Le 10 décembre

## Concert : Chantons Noël



La Compagnie Lyrique de l'Estuaire (la CLE) vous invite à un véritable conte de Noël en Provence, mêlant le sacré et le merveilleux : La Pastorale des Santons.

Tous publics

Lieu : Église Notre-Dame de l'Assomption

Horaire : 16h00

Tarif : Participation au chapeau

☀ Le 16 & 17 décembre

## Rallye du Médoc



☀ Le 20 janvier

☀ Le 12 janvier

## Vœux du Maire à la population

M. Bernard Guiraud, Maire de Lesparre-Médoc, Vice-président de la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux à la population

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert.

Lieu : Espace François Mitterrand

Horaire : 18h30

Tarif : Entrée libre

## Concert viennois du Nouvel An



La Compagnie Lyrique de l'Estuaire (la CLE) vous propose de tourbillonner avec les Valses de Vienne, polka ou encore mazurka dans un concert inédit

Tous publics

Lieu : CALM

Horaire : 20h45

Tarif : Adulte : 12€ - Enfant : 6€

## Le site internet est en cours de reconstruction



compatibilité optimale pour tous les navigateurs, qu'ils soient mobiles ou non.

Dans l'attente de ce nouveau site et pour toutes vos questions, démarches,... nous vous invitons à vous rendre à l'accueil de la Mairie ou à contacter les services par téléphone (05.56.73.21.00) ou par mail à l'adresse [contact@mairie-lesparre.fr](mailto:contact@mairie-lesparre.fr)

Pour suivre l'actualité de votre Ville, rendez-vous sur la page Facebook officielle de la Ville : [fb.com/Villedesparre](https://www.facebook.com/Villedesparre)

Le site Internet de la Ville de Lesparre-Médoc fait l'objet d'une refonte complète afin de prendre en compte vos nombreuses attentes ainsi que les dernières évolutions technologiques.

Parmi les nouveautés, une nouvelle identité visuelle des pages, une plus grande richesse de contenus et une

## BON À SAVOIR

LE 23 JANVIER 2018

## LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Le passage à la TNT Haute Définition, qui s'est produit sur toute la France métropolitaine le 5 avril 2016, permet désormais de diffuser l'ensemble des chaînes de la TNT avec un nombre de fréquences moins important.

Des opérations techniques sont toutefois nécessaires pour assurer ce transfert.

Pour notre territoire, les opérations de réaménagement des fréquences auront lieu **dans la nuit du 22 au 23 janvier 2018**.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau sont concernés par ces changements de fréquences.

Si vous recevez la TNT par antenne-râteau, vous devrez effectuer une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de vos programmes.

*Vous n'avez pas besoin d'acheter un nouveau matériel (téléviseur ou adaptateur) pour continuer à recevoir toutes vos chaînes.*



Lesparre'Actus édité par la Ville de Lesparre-Médoc

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33340 Lesparre-Médoc

Tel. : 05.56.73.21.00 - Fax : 05.56.41.86.83

Email : [contact@mairie-lesparre.fr](mailto:contact@mairie-lesparre.fr)

Horaires :

Du lundi au vendredi  
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

**Directeur de publication :**

Guiraud Bernard

**Rédaction et coordination :**

S. Messyasz, D. Fernandez, D. Hue, I. Musetti,  
M. Merillou, J.-C. Daudou, D. Charlier

**Conception :** Mairie de Lesparre

**Impression :** Laplante - Mérignac

**Crédits photos :** Ville de Lesparre-Médoc

**Tirage :** 3 400 exemplaires

**Dépôt légal :** à parution